



**LEGISLATURE 2020 – 2025**  
**PROCES-VERBAL No. 6**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE RUSSIN – SEANCE DU 16 MARS 2021**

---

|                      |   |   |
|----------------------|---|---|
| <b>PRESENTS</b>      | : | <b>M. Olivier FAVRE, Maire</b><br><b>Mme Suzanne SERAFINI, M. Didier FROSSARD, Adjoint</b><br><br><b>M. Claude MEMBREZ, Président du Conseil municipal</b><br><br><b>Mmes Sylvie DESBAILLET, Delphine VOELLINGER</b><br><b>MM Daniel CHAMBAZ, Sébastien DELESDERRIER, Guy JULINI, Vincent MONNIER, Daniel SANDMEIER, Conseillers municipaux</b><br><br><b>Mme Marilène DEMIERRE, Secrétaire</b> |
| <b>EXCUSEE</b>       | : | <b>Mme Nadine CORTINOVIS GFELLER, Conseillère municipale</b>  |
| <b>PROCES-VERBAL</b> | : | <b>Mme Florence CHOUET</b>  |

---

|                      |   |   |
|----------------------|---|---|
| <b>ORDRE DU JOUR</b> | : | <ol style="list-style-type: none"><li>1. Approbation du procès-verbal du 19 janvier 2021.</li><li>2. Informations de la Mairie.</li><li>3. Présentation : Piste cyclable – route du Mandement.</li><li>4. Présentation : Campagne géothermie SIG.</li><li>5. Règlements : Manifestations et Location du matériel communal – Validation.</li><li>6. Journal communal “Russinotes &amp; Anecdotes” et tous-ménages – Prise de position.</li><li>7. Grands Projets – Validation.</li><li>8. Projet : Antenne sociale intercommunale – Validation.</li><li>9. Projet : Amélioration du tri des déchets à Russin – Validation</li><li>10. Propositions individuelles et questions.</li><li>11. Divers.</li></ol> |
|----------------------|---|---|

---

Séance ouverte à 19h00.

**Claude MEMBREZ** : Souhaite la bienvenue à tous les participants. Il excuse l'absence de Nadine CORTINOVIS GFELLER et propose que les points 8 et 9 de l'ordre du jour, initiés par cette dernière, soient dès lors reportés à une séance ultérieure. Les Conseillers municipaux approuvent le report à l'unanimité.

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 19 JANVIER 2021**

Sans aucun commentaire, le PV est approuvé à l'unanimité. Remerciements à son auteure.

## 2. INFORMATIONS DE LA MAIRIE

### Olivier FAVRE :

- **INFORMATIONS SIG :**
  - Depuis février, tous les bâtiments communaux sont soumis à l'abonnement électricité 'Vitale vert'.
  - Entre le 15.03.21 et le 02.05.21, un véhicule SIG bleu foncé procédera à un contrôle dans la Commune (souvent la nuit) à la recherche d'éventuelles fuites de gaz.
  - Toujours intéressant à voir, l'abaissement et la remontée des retenues d'eau du barrage de Verbois auront lieu du 18 au 29.05.21. L'accès routier sera maintenu selon des normes de sécurité spécifiques.
  - Selon contrôle habituel (seule cette fontaine est contrôlée) les eaux de la fontaine sise devant la Mairie ont été qualifiées de parfaitement consommables.
- **CERTIFICAT PET RECYCLING :** En 2020 la Commune a recyclé 1'720 kg de Pet, soit environ l'équivalent de 5'160 kg de gaz à effet de serre ou 1'634 litres de pétrole.
- **RUCHES :** Trois sites appartenant à l'Etat ont été retenus par la Commune et ont fait l'objet d'une demande à l'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature. 1. Au bord de l'Allondon en dessous du hameau des Baillets. 2. Au bord du Rhône au bout du chemin de la Croix-de-Plomb. 3. Proche des Teppes de Verbois. Demandes en attente de réponse.
- **ENCEINTE DU PREAU :** Après mûre réflexion quant au lieu, le banc rond, anciennement situé autour de l'un des marronniers disparus, vient d'être reposé et assorti d'une poubelle.
- **MAISON DU GARDE BARRIERE :** Travaux en cours suite à une venue d'eau en sous-sol, probablement due aux travaux de raccordement des canalisations effectués par la Commune.
- **TEST RADAR BRUIT :** Le rapport des contrôles effectués entre le 20.10.20 et le 22.11.20, sur 30'000 véhicules (tous types : voitures, motos ...), n'implique pas de mesures d'amélioration à prendre. Il ressort en effet que plus de 99% des conducteurs ont respecté la vitesse de 80 km/h, un peu moins de 3% ont dépassé le seuil admissible des 80 décibels et seul 1% a dépassé les 85 décibels. A noter qu'en dessous de 60 km/h, les voitures sont plus bruyantes que les motos. Au-delà, la tendance s'inverse.
- **ANNULATION DES MANIFESTATIONS :** Mémère Hiver, concert du Big Band Dardagny Russin et course pédestre organisée à l'attention des Conseillers municipaux des 45 communes, sur les coteaux de Bernex.
- **SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE / TAXE DECHETS 2020 :** La Mairie a reçu des remerciements de la part de certaines entreprises, pour ce geste de la Commune.
- **SUPPLEANTS AU SEIN DES CONSEILS MUNICIPAUX :** La proposition a été refusée par les Conseillers municipaux de Russin par 7 voix contre 2 et l'information a été transmise à la commission ad hoc du Grand Conseil.
- **COMMISSIONS :** Rappelle qu'il est impératif que les rapports de commission soient présentés suffisamment tôt, de manière à être envoyés conjointement avec la convocation en séance plénière du Conseil municipal.

### Suzanne SERAFINI :

- **PRO SENECTUTE :** Selon le rapport d'activité des communes de Dardagny, Satigny, Avully et Russin sur janvier 2021, 24 personnes se sont rendues à la permanence, dont 2 personnes de Russin. Les demandes portent généralement sur les thèmes suivants : Aide administrative et/ou financière, prestations complémentaires, logement, soutien aux proches, allocations pour impotent (API). Dates de permanence ci-après :

| PERMANENCE  | JAN | FEV | MAR | AVR | MAI | JUIN | JUIL | AOUT | SEP | OCT | NOV | DEC |
|-------------|-----|-----|-----|-----|-----|------|------|------|-----|-----|-----|-----|
| SATIGNY     | 28  |     |     | 29  |     |      | 29   |      |     | 28  |     |     |
| RUSSIN      |     | 24  |     |     | 26  |      |      | 25   |     |     | 24  |     |
| LA PLAINE * |     |     | 29  |     |     | 28   |      |      | 27  |     |     | 13  |

\* LA PLAINE, DARDAGNY ET AVULLY.

- **BIBLIOBUS** : En dépit du nombre de tournées réduit compte tenu de la pandémie (-30%), le nombre de livres prêtés en 2020 affiche une augmentation sur la Commune de +21% par rapport à 2019.
- **VACCINATION COVID** : Une proposition d'accompagnement a été envoyée début février par courrier aux aînés de plus de 75 ans. Suzanne SERAFINI remercie Sylvie DESBAILLET, qui se chargera avec elle de véhiculer sur le lieu de vaccination les aînés qui en émettent le souhait.
- **PROMOTIONS DU 3 JUILLET 2021** : En cas de faisabilité, la présence des Conseillers est requise. Une séance de préparation aura lieu en avril et, en fonction de la situation, un plan B pourra éventuellement prévoir des jeux (lieux à déterminer) sur les deux derniers jours de l'année scolaire, sans présence des parents. A suivre ...
- **SORTIE DES AINÉS DU 3 JUIN 2021** : Pour autant que la situation le permette et en accord avec Dardagny, la sortie ne sera pas conjointe entre les deux communes cette année, dans le but de restreindre le nombre du groupe. L'Exécutif a décidé d'exempter les aînés de la Commune de leur participation habituelle de CHF 40.-. Les membres de la commission Social / Aînés qui souhaitent participer à cette sortie sont priés de s'inscrire.

#### **Didier FROSSARD :**

- **PLAQUES DE RUES / CHEMINS** : La commande a été passée et le montant s'avère inférieur au montant projeté, soit CHF 13'000.- au lieu de CHF 17'000.-. La mise en place est prévue d'ici un mois et demi.
- **PLACE DE JEUX** : Une étude de faisabilité est en cours sur quelques sites. La commission se réunira dans une quinzaine de jours ; un rapport pourra potentiellement être présenté lors du prochain Conseil municipal.
- **ENTRETIEN DES ROUTES** : Quelques petits travaux d'entretien des chaussées, chemin de Serve, route des Molards et chemin de la Croix-de-Plomb, sont sur le point d'être entrepris. Ces travaux, brefs, n'auront pas grande incidence sur la circulation.

#### **Claude MEMBREZ :**

- **ASSOCIATION SAUVETAGE FAONS GENEVE** : La présidence du Conseil municipal vient d'être sollicitée par cette association, pour soutenir financièrement son action de protection des jeunes faons nés dans les prés. La demande est relayée à la commission Social / Aînés pour examen.
- **LIGNUM** : Cette communauté d'action régionale en faveur du bois, entreprend actuellement une démarche auprès des communes du Canton pour établir un suivi des constructions et/ou projets de constructions en bois. La demande est relayée à la commission Bâtiments / Constructions.

### **3. PRESENTATION : PISTE CYCLABLE – ROUTE DU MANDEMENT**

**Didier FROSSARD** : L'Etat poursuit son projet d'aménagement de pistes cyclables, notamment celles reliant Meyrin, Satigny et Russin. Au stade actuel, la Commune a été approchée pour le tronçon depuis la frontière communale avec Satigny jusqu'à l'entrée du village. Sur cette partie, la mise en place d'une piste cyclable bidirectionnelle et d'un trottoir induira un léger agrandissement de l'assiette de la chaussée (1 mètre à 1 mètre 50), élargissement nécessaire au maintien des gabarits minimum obligatoires, qui impliquera quelques petites expropriations.

Le projet actuel (non encore arrêté) prévoit notamment : un îlot central au niveau de la route des Baillets, un aménagement cyclable spécifique au niveau du chemin de Serve, un giratoire à la hauteur de la route de Verbois, ainsi qu'un second îlot à l'entrée du village, ce dernier étant destiné à renvoyer tous les cyclistes sur l'unique bande cyclable (marquage au sol) traversant le village. Les délais ne sont pas encore connus. Pour sa part, la Commune a fortement insisté pour que la vitesse sur ce tronçon de la route du Mandement soit réduite à 60 km/h. Le projet inclut la plantation d'arbres et prend également en considération la protection de certaines zones et le maintien / déplacement de plantes rares.

La présentation ne fait l'objet d'aucune question de la part des conseillers municipaux.

#### 4. PRESENTATION : CAMPAGNE GEOTHERMIE SIG

**Olivier FAVRE** : En partenariat financier avec les SIG (maîtres d'œuvre), l'Etat pilote une campagne visant à approfondir sa connaissance du sous-sol genevois. Ce projet de prospection des eaux chaudes souterraines (+30 degrés par 1'000 mètres de profondeur ...), qui englobe le Grand Genève, devrait débuter en septembre et durer environ deux mois. Un camion vibreur effectuera le travail de sondage la nuit, entre 21h et 6h, à raison d'une quinzaine de minutes par site. De possibles vibrations ou nuisances sonores pourraient être perçues. Certains habitants de la Commune ont probablement déjà été avisés en ce sens par le mandataire en charge des travaux. Cette prospection est extrêmement intéressante en termes de connaissance de nos énergies renouvelables. La présentation ne fait l'objet d'aucune question de la part des conseillers municipaux.

#### 5. REGLEMENTS : MANIFESTATIONS ET LOCATION DU MATERIEL COMMUNAL – VALIDATION

**Olivier FAVRE** : Précise que ces règlements existent déjà et qu'ils avaient fait l'objet d'une discussion en commission des emplacements-déchets lors de la précédente législature, mais qu'ils doivent formellement être revus et validés par le Conseil municipal.

**Claude MEMBREZ** : Se réfère au point 4 du règlement sur les manifestations : *“Aucune manifestation ne peut se dérouler sur le domaine public sans une autorisation de la Mairie”* et souhaiterait que soit inclus *“ou le domaine privé”*. En outre, il pense que les manifestations d'importance cantonale, type Fête des Vendanges, doivent faire l'objet d'une demande spécifique au guichet unique du Canton de Genève.

**Olivier FAVRE** : Précise que le règlement en question ne concerne que les activités du domaine public, il adhère à la demande de Claude MEMBREZ, de modifier en ce sens le titre du document en question. Concernant les manifestations d'ordre cantonal, il confirme que les autorisations nécessaires sont demandées par le biais du guichet unique.

**Claude MEMBREZ** : L'acceptation des deux règlements est soumise au vote.

**VOTE : 7 pour, 0 non et 0 abstention.**

#### 6. JOURNAL COMMUNAL “RUSSINOTES & ANECDOTES” ET TOUS-MENAGES – PRISE DE POSITION

**Sylvie DESBAILLET** : Résume le rapport de la commission qui s'est réunie le 4 mars 2021. Après s'être penchée sur plusieurs devis, celle-ci a porté son choix sur la société Illyria Communication, avec laquelle elle travaillera afin de présenter le projet de journal.

**Suzanne SERAFINI** : Précise que la commission suivra une ligne éditoriale, mais l'Exécutif aura toutefois un droit de validation des publications proposées. Un appel est lancé aux membres des commissions, pour que chacune d'elles propose un article de son choix (projet en cours, abouti ...) avant le 8 avril prochain. Elle précise à la demande de Daniel CHAMBAZ, qu'il s'agit là d'un souhait de la commission. En outre, chacun est libre de proposer un article à titre personnel.

**Daniel SANDMEIER** : La censure sera-t-elle faite au niveau de la commission ?

**Suzanne SERAFINI** : Effectivement, la commission aura un regard sur les articles proposés et en cas de doute, l'Exécutif tranchera.

**Claude MEMBREZ** : Le choix de la société Illyria Communication est soumis au vote.

**VOTE : 7 pour, 0 non et 0 abstention.**

## 7. GRANDS PROJETS – VALIDATION

**Olivier FAVRE** : L'Exécutif a procédé à un tableau récapitulatif des diverses propositions des Conseillers municipaux, qui peuvent être aisément regroupées selon 6 thèmes principaux (6 colonnes ci-dessous). Chaque étoile représente la demande de l'un ou l'autre des Conseillers. Sans plus entrer dans les détails qui ont déjà été discutés lors d'une précédente séance, il propose de voter pour le thème et la commission concernée, dans une approche globale.

| ★★★★★   | ★★★  | ★★   | ★  | ★   | ★   |
|---|--|--|--|---|---|
| LIAISON GARE CFF - VILLAGE  | SOUTIEN AUX HABITANTS POUR L'ASSAINISSEMENT ENERGETIQUE DES BATIMENTS  | PRODUCTION COMMUNALE CENTRALISEE D'ENERGIE (CENTRALE DE CHAUFFAGE)   | PANNEAUX D'INFORMATION COMMUNALE   | ENFOUISSEMENT DES LIGNES AERIENNES (SIG, SWISSCOM)  | PRESERVATION ET RESTAURATION DES ECOSYSTEMES TERRESTRES   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'une ligne autonome</li> <li>Permettre l'accès à la gare à tous les habitants, quel que soit l'âge, la situation physique, et en tout temps</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Subventions et aides directes de la Commune</li> <li>Financement par la Commune de spécialistes pour conseils et aide à l'obtention de subventions</li> <li>Financement participatif pour l'installation de panneaux thermiques et PP</li> <li>Collaboration Commune / CMNS pour intégration harmonieuses des installations en toiture</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude faisabilité technique et financière pour une centrale de chauffage</li> <li>Répertorier les sources d'énergies à disposition (géothermie, bois, solaire, ... etc.)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Indications utiles : <ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de la Commune</li> <li>Plan des sentiers pédestres</li> <li>Commerces et horaires</li> <li>Infos TPG – CFF</li> </ul> </li> <li>Lieux à définir : <ul style="list-style-type: none"> <li>Gare</li> <li>Hameaux</li> <li>Village</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Objectif esthétique</li> <li>Poursuite du travail effectué à la route des Molards</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir la démarche des agriculteurs pour une conversion en bio</li> <li>Plantation d'arbres, vergers et haies</li> <li>Encourager les habitants pour la plantation d'espèces indigènes</li> <li>Favoriser la biodiversité (ruches, habitats faune et flore)</li> <li>Abandon des produits phytosanitaires</li> </ul> |
| MOBILITE SECURITE   | BATIMENTS CONSTRUCTIONS  | BATIMENTS CONSTRUCTIONS  | EVENEMENTS COMMUNICATION   | ROUTES, VOIRIE EMBLEMEMENTS   | URBANISME ENVIRONNEMENT   |

• 1. LIAISON GARE CFF – VILLAGE :

**Olivier FAVRE** : L'Exécutif y travaille déjà depuis un certain temps et des éléments sont à l'étude dans les bureaux des TPG. L'Exécutif propose le renvoi en commission, en précisant que le sujet sera abordé dès réception de l'avant-projet des TPG, ce dernier étant prévu avant l'été.

**Claude MEMBREZ** : Propose de voter.

Pour l'entrée en matière :

**Vote : 7 pour, 0 non, 0 abstention.**

Pour le renvoi en commission Mobilité / Sécurité :

**Vote : 7 pour, 0 contre, 0 abstention.**

• 2. SOUTIEN AUX HABITANTS POUR L'ASSAINISSEMENT ENERGETIQUE DES BATIMENTS :

**Claude MEMBREZ** : Tient à préciser en préambule, que des aides de la Confédération / du Canton existent déjà et que des sites internet très explicites sont disponibles.

**Daniel CHAMBAZ** : Confirme l'existence de ces subventions. Il mentionne toutefois que si certains cas d'assainissement sont très simples, d'autres en revanche, comme les maisons patrimoniales, peuvent laisser le propriétaire dépassé par les circonstances.

En outre, il n'est pas aisé pour un particulier d'être informé de toutes les possibilités qui s'offrent à lui, mais aussi de toutes les contraintes / obligations auxquelles il doit faire face. Il s'agit d'un domaine très compliqué, qui peut toucher chaque propriétaire. Il est donc plutôt favorable à une étude de la commission sur ce projet.

**Olivier FAVRE** : Exprime ici l'avis de l'Exécutif, en soulignant que l'engagement financier de la Commune (évoqué dans les trois premiers points de la colonne), ne peut être que difficilement envisageable pour une petite commune telle que Russin. Il se réfère, entre autres, aux montants d'honoraires très élevés des spécialistes. Quant à l'aspect pratique, il mentionne l'existence de sites internet très bien documentés, dont le site ge-energie.ch très facile à utiliser, et rappelle si besoin, que la Commune n'a malheureusement pas l'infrastructure nécessaire pour offrir le type de service induit par ce projet.

**Daniel CHAMBAZ** : Adhère à l'avis de l'Exécutif. Il a toutefois récemment eu connaissance d'un programme "ECO 21 Collectivités" mené par les SIG, qui semble couvrir ce projet No.2 (ainsi que le projet No.3) et propose que la Commune s'intéresse de près à ce programme. En substance, il préconise l'entrée en matière de la proposition, sans sollicitation, ni financière, ni en volume de travail, de la Commune et l'acceptation d'un renvoi en commission. Sans forcément définir le sujet en "Grand projet", il maintient qu'il serait tout de même intéressant et très utile que la commission s'informe sur ce programme, tant pour les biens communaux que pour ceux des particuliers.

**Olivier FAVRE** : Rejoint Daniel CHAMBAZ sur la forme de la demande. Tel que présenté ici, le sujet n'est pas envisageable en tant que "Grand projet" et ne devrait pas être renvoyé en commission Bâtiments / Constructions à ce stade. Il propose que la Commune reçoive les SIG ECO 21 Collectivités, analyse la question, et se prononce ultérieurement.

**Delphine VOELLINGER** : Estime pour sa part, que bon nombre de propriétaires particuliers de la Commune, qui représentent probablement 90 à 95% des bâtiments, sont en général aidés dans leurs démarches par un mandataire professionnellement qualifié. Ils sont donc assez bien informés en termes de subventions et de normes. Elle ne voit pas vraiment de valeur ajoutée à une aide de la Commune.

**Claude MEMBREZ** : Résume les avis des intervenants : subventions de la Commune non envisageables, travail conséquent utile ou non, mise en place ultérieure d'une réunion commission Bâtiments / Constructions – SIG ECO 21 Collectivités. Il propose de voter pour l'entrée en matière, sachant qu'une partie de ce projet est liée au projet No.3.

**Vote : 0 pour, 7 contre, 0 abstention.**

- 3. PRODUCTION COMMUNALE CENTRALISEE D'ENERGIE (CENTRALE DE CHAUFFAGE) :

**Olivier FAVRE** : Pense qu'il sera très intéressant d'avoir dans ce contexte, le résultat du sondage de géothermie (point 4 de l'ordre du jour) d'une part, et la discussion avec SIG ECO 21 Collectivités, d'autre part. Ce projet risque donc d'être relativement long à développer.

**Claude MEMBREZ** : Propose de passer au vote pour l'entrée en matière.

**Vote : 7 pour, 0 contre, 0 abstention.**

Pour le renvoi en commission Bâtiments / Constructions :

**Vote : 7 pour, 0 contre, 0 abstention.**

- 4. PANNEAUX D'INFORMATION COMMUNALE :

**Olivier FAVRE** : Précise qu'un travail quasi similaire est en cours dans les communes de Dardagny et Satigny.

**Claude MEMBREZ** : Projet, fort utile et assez simple à réaliser. Il propose de passer au vote pour l'entrée en matière.

**Vote : 7 pour, 0 contre, 0 abstention**

Sur proposition de M. le Maire, les conseillers votent pour le renvoi du projet à l'Exécutif :

**Vote : 7 pour, 0 contre, 0 abstention.**

- 5. ENFOUISSEMENT DES LIGNES AERIENNES (SIG, Swisscom) :

**Claude MEMBREZ** : Propose de passer directement au vote pour l'entrée en matière :

**Vote : 7 pour, 0 contre, 0 abstention.**

Ce projet sera lié aux autres travaux de la Commune, les conseillers votent pour le renvoi du projet à l'Exécutif :

**Vote : 7 pour, 0 contre, 0 abstention.**

- 6. PRESERVATION ET RESTAURATION DES ECOSYSTEMES TERRESTRES :

**Olivier FAVRE** : Rappelle à l'attention des Conseillers que leur acceptation impliquera la mise en application de cette décision par l'Exécutif, qui estime que ce projet le placera dans une position délicate. En effet, elle nécessitera une intervention quelque peu intrusive dans des domaines privés, dans un pays où la liberté individuelle (dans la solidarité) est importante. Il ajoute que pour sa part, la Commune a déjà entrepris les démarches allant dans le sens du projet et estime que son rôle s'arrête au domaine public.

**Didier FROSSARD** : Il pense également que la démarche véhicule une forme d'ingérence envers les privés.

**Daniel CHAMBAZ** : Ne partage pas l'avis de l'Exécutif, il précise qu'il ne s'agit pas d'une obligation, mais d'une sensibilisation de la part de la Commune. Il maintient que la Commune a un rôle à jouer, en montrant l'exemple et en "embarquant" la population dans un projet collectif. Il estime que le projet mérite d'être étudié et discuté en commission.

**Didier FROSSARD** : Estime qu'en l'absence de règles fédérales ou cantonales, la population, sensibilisée ou non, qui n'est pas intéressée par un sujet quel qu'il soit, ne fera rien. Il prend pour exemple : les déchets.

**Daniel CHAMBAZ** : Pense que la Commune a son rôle à jouer, en termes de communication et de proximité.

**Suzanne SERAFINI** : Rejoint ses collègues de l'Exécutif ; la sensibilisation a ses limites, surtout s'il s'agit du domaine privé.

**Didier FROSSARD** : Nul ne peut aujourd'hui ignorer les problèmes liés à la biodiversité. Celui qui ne s'y intéresse pas, c'est qu'il ne veut ou ne peut le faire, souvent pour des raisons financières.

**Guy JULINI** : Sensibiliser les agriculteurs ? Que sait-on de leur situation familiale ou financière ?

**Claude MEMBREZ** : Propose de passer au vote pour l'entrée en matière :

**Vote : 1 pour, 6 contre, 0 abstention.**

#### 8. PROJET : ANTENNE SOCIALE INTERCOMMUNALE – VALIDATION

Point de l'ordre du jour repoussé à une date ultérieure.

#### 9. PROJET : AMELIORATION DU TRI DES DECHETS A RUSSIN – VALIDATION

Point de l'ordre du jour repoussé à une date ultérieure.

#### 10. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS

- VIGNE COMMUNALE :

**Vincent MONNIER** : En contact permanent avec tous les viticulteurs de la Commune, il s'est entretenu récemment avec chacun d'entre eux sur le sujet de la vigne communale. Pour différentes raisons, qu'elles soient mécaniques, topographiques, économiques ou par conviction personnelle, aucun viticulteur russinois n'a l'intention, à court ou moyen terme, de se convertir à l'agriculture biologique et ne répondra, dès lors, à l'appel d'offre de la Commune. En conséquence, la vigne serait travaillée par un vigneron situé hors de Russin, ce qu'il estime totalement anormal. Il propose donc au Conseil communal de réétudier la question, afin de favoriser le choix du vigneron et non le type de culture.

**Suzanne SERAFINI** : Déplorait également le fait que la vigne ne soit pas travaillée par un viticulteur de la Commune. Elle est donc pour reconsidérer la question.

**Sébastien DELESDERRIER** : Maintient son souhait de privilégier le choix d'un viticulteur russinois.

**Olivier FAVRE** : L'Exécutif se trouve dans la position où il va passer du temps à préparer un appel d'offre, en sachant d'emblée qu'aucun russinois n'y répondra. Cette démarche, avant l'ouverture du poste aux viticulteurs du Mandement, avait été votée. Sans présumer de la réaction des vignerons russinois, une vexation possible de ceux-ci mettrait tous les habitants dans une situation délicate. Il rappelle que les viticulteurs et agriculteurs du village participent à bon nombre de manifestations, dont la FDV (participation, prêt de matériel, terrains ...).

**Claude MEMBREZ** : Il s'agit de voter sur la proposition de Vincent MONNIER ?

**Olivier FAVRE** : Effectivement, selon le règlement, la proposition individuelle d'un Conseiller municipal doit faire l'objet d'un vote pour l'entrée en matière. Dans le cas précis, la votation doit porter sur le choix de favoriser l'un des viticulteurs de la Commune ou de privilégier le type de viticulture.

**Daniel CHAMBAZ** : Souhaite savoir s'il est possible de surseoir à la décision, avant ou après entrée en matière. Il souhaiterait un temps de réflexion pour en savoir un peu plus sur la position des viticulteurs russinois.

**Claude MEMBREZ** : La demande est posée, soit elle est renvoyée en commission, soit elle entre en matière.

**Olivier FAVRE** : Ajoute que reporter la décision à une prochaine séance doit faire l'objet d'un vote, car il s'agit là également d'une proposition d'un Conseiller municipal.

**Claude MEMBREZ** : En cas de report d'un mois, il s'inquiète du 'timing' pour la vigne.

**Vincent MONNIER** : La taille devrait être effectuée rapidement. L'arrachage pourrait se faire en avril et la plantation en automne.

**Olivier FAVRE** : Profite de l'occasion pour donner quelques informations sur les nombreuses démarches entreprises entre temps par l'Exécutif sur le sujet. Concrètement : le bail a été dénoncé, le devis pour l'arrachage reçu, mais en revanche, l'OCAN n'entrera pas en matière sur l'élaboration d'un cahier des charges du viticulteur. L'Office estime en outre que ce type de projet sera lourd à gérer pour la Commune.

**Guy JULINI** : A toujours été contre le fait de passer à la culture bio, si un tel choix devait se faire au détriment des viticulteurs de la Commune. Il s'avère maintenant que lesdits viticulteurs ne veulent s'engager sur cette voie. Pour lui, la situation est dès lors très simple : il s'agit de privilégier les viticulteurs russinois.

**Claude MEMBREZ** : Sans autres questions, propose de passer au vote.

En raison de son implication indirecte, Sylvie DESBAILLET ne vote pas.

Pour l'entrée en matière :

**Vote : 5 pour, 0 contre, 1 abstention.**

Pour repousser la décision à plus tard, selon proposition de Daniel CHAMBAZ :

**Vote : 1 pour, 5 contre, 0 abstention.**

**Claude MEMBREZ** : Demande à Vincent MONNIER de résumer sa proposition.

**Vincent MONNIER** : Publier un appel d'offre destiné exclusivement aux vigneronns locaux et non sur un type de culture spécifique. Libre à eux de faire des propositions, notamment quant au choix du ou des cépage(s) envisagé(s). Il aimerait personnellement qu'une priorité soit donnée à Blaise DESBAILLET, en raison de son investissement passé dans le travail de cette vigne.

**Daniel SANDMEIER** : Propose que Blaise DESBAILLET soit contacté avant l'appel d'offre.

**Guy JULINI** : Est favorable à l'appel d'offre, mais pense que Blaise DESBAILLET reste l'intervenant idéal, en raison de son investissement et d'une potentielle reprise du travail de la vigne par son fils, viticulteur russinois.

**Vincent MONNIER** : Aimerait que la Commune fasse une nouvelle proposition de bail à Blaise DESBAILLET. En cas de refus de ce dernier, alors il souhaiterait procéder à un appel d'offre.

**Olivier FAVRE** : Deux possibilités s'offrent au Conseil municipal. Il rappelle le principe de la première : le bail à ferme, principe utilisé par la Commune sur tous ses terrains jusqu'à lors. Le fermier exploite la parcelle tel qu'il l'entend et reverse une contribution à la Commune. Ces baux ne sont pas soumis au marché public et sont gérés par l'OCAN. Quant à la seconde possibilité qui a été discutée précédemment ; elle consiste en un mandat, un contrat de prestation. La Commune fixe ses attentes et le vigneron est payé soit à la prestation, soit à l'heure. Ce type d'appel d'offre peut être, lui, soumis au marché public.

**Didier FROSSARD** : Pour aller toutefois dans le sens de la demande initiale d'une vinification bio, il suggère que le sujet soit discuté avec le futur vigneron, afin de trouver un consensus, par exemple le choix d'un bon cépage, qui soit le moins polluant possible en termes de traitement.

**Claude MEMBREZ** : Sans autre prise de position, il propose de voter pour que le sujet ne soit pas renvoyé en commission mais délégué à l'Exécutif, à charge de ce dernier de contacter Blaise DESBAILLET dans un premier temps et les vigneronns du village ensuite, afin que tous puissent émettre leurs éventuelles suggestions.

En raison de son implication indirecte, Sylvie DESBAILLET ne vote pas.

Vote pour le renvoi du sujet à l'Exécutif :

**Vote : 5 pour, 0 contre, 1 abstention.**

- LA NUIT EST BELLE :

**Daniel CHAMBAZ** : Cette manifestation est-elle prévue ?

**Suzanne SERAFINI** : Oui et toutes les communes genevoises et frontalières ont prévu d'y participer, sous réserve du contexte sanitaire en vigueur. La documentation y relative, déjà reçue, fera l'objet d'un tous-ménages et d'un article dans le futur journal.



- PANNEAUX ELECTORAUX :

**Daniel CHAMBAZ** : Estime qu'ils sont mal placés et pas toujours lisibles. Il interpelle l'Exécutif à ce sujet.

**Olivier FAVRE** : Admet que ce point lui incombe et figure au PV de l'Exécutif depuis un certain temps ... Ces panneaux sont en effet dans un état un peu bancal. Il faut savoir que ceux-ci sont soumis à des paramètres très règlementés : des affiches de format mondial, un nombre fonction du nombre d'électeurs, une disposition en bande continue, une expression et une lisibilité équitable ... auxquels s'ajoutent les critères de l'Exécutif : la recherche d'un lieu approprié, une facilité de mise en place, ainsi qu'un aspect plutôt agréable ... En réponse à Daniel CHAMBAZ, le sujet est bel et bien inscrit au protocole.

## 11. DIVERS

- SANS-ABRI :

**Claude MEMBREZ** : Se réfère à la possibilité offerte à la Commune il y a quelques temps, de faire opposition au crédit de 1 million de l'ACG à la Ville de Genève, en faveur des sans-abris. Il informe le Conseil municipal que le procès-verbal de constatation est entré en force, dans l'attente d'un dispositif plus pérenne.

- SAFCO :

**Olivier FAVRE** : Une séance informelle, non obligatoire, aura lieu mardi 23 mars avec M. Michel BERTSCHY, Directeur du Service des Affaires Communales du Département de la Cohésion Sociale, qui viendra répondre à toute question relative au fonctionnement d'un Municipal : rôles et attributions des Conseillers et de l'Exécutif.

- PETIT VOYAGE DE DEBUT DE LEGISLATURE :

**Olivier FAVRE** : Les Conseillers avaient émis le souhait unanime d'effectuer un petit voyage en début de législature, dans le but d'apprendre à se connaître. Le projet reçu de l'agence propose un voyage en train en Suisse centrale. La date exacte de ce voyage de 3 jours n'est pas encore arrêtée, mais se situerait courant septembre. A ce titre, les Conseillers seront priés de s'acquitter de leur participation de CHF 40.- dès la prochaine séance du mois d'avril.

**Claude MEMBREZ** : Remercie tous les membres du Conseil pour leur participation et leur souhaite une bonne soirée.

Séance levée à 21h05.

La prochaine séance est fixée au 20 avril 2021, 19 heures.

Le Président

La Secrétaire